

10/03/2010 19:12:00

## Vin: "bons résultats" en 2009 pour la nouvelle appellation Côtes de Bordeaux

PARIS, 10 mars 2010 (AFP) - La nouvelle appellation Côtes de Bordeaux, qui a remplacé depuis le millésime 2008 les AOC Premières Côtes de Blaye, Premières Côtes de Bordeaux, Côtes de Castillon et Côtes de Francs, a enregistré de "bons résultats" commerciaux en 2009 faisant mieux que les Bordeaux en général.

En 2009, 46 millions de bouteilles de Côtes de Bordeaux AOC précédé ou non des noms de communes de Blaye, Cadillac, Castillon et Francs, ont été commercialisées, selon un communiqué mercredi de leur union.

Ces ventes sont en baisse de 7%, concède l'Union des Côtes de Bordeaux, mais c'est moins que les 9% de baisse enregistrés par les vins de Bordeaux dans leur ensemble.

L'Union se réjouit de la bonne performance de cette nouvelle appellation en grande distribution, où les ventes ont progressé de 6% (16 millions de bouteille) contre une baisse de 2% des Bordeaux toutes appellations confondues.

A l'exportation, 7 millions de bouteilles ont été commercialisées, en baisse de 9% alors que les Bordeaux accusent une baisse de 14%.

Pour 2010, les Côtes de Bordeaux comptent poursuivre leurs efforts de développement en grande distribution et à l'étranger.

En 2004, les appellations Blaye, Cadillac, Castillon et Francs ont décidé de s'unir sous une même appellation pour "gagner en lisibilité sur les marchés internationaux en s'appuyant sur le mot +Bordeaux+". L'AOC Côte de Bordeaux représente 14% de la production bordelaise.

Cette appellation, utilisable dès le millésime 2008 (commercialisé en 2009), est obligatoire pour le millésime 2009, dont les primeurs pourront être dégustés dans quelques semaines, commercialisé à partir de l'automne.

cb/da/sd